L'Anarcho-syndicaliste n°53
décembre 1965
Union des anarcho-syndicalistes

TRISTE FIN D'ANNEE SYNDICALE ...

"ACTION DIRECTE veut dire action des ouvriers eux-mêmes, c 'est-à-dire action directement exercée par les intéressés. C'est le travailleur qui accomplit lui-même son effort; il l'exerce personnellement sur les puissances qui le dominent, pour obtenir d'elles les avantages réclamés. Par l'action directe, l'ouvrier crée lui-même sa lutte; c'est lui qui la conduit, décidé à ne pas s'en reporter a d'autres qu'à lui-même du soin de le libérer!"

Victor GRIFFUELHES

C'est le calme plat. Et nous n'avons même pas la satisfaction de pouvoir affirmer que ce calme précède la tempête, aucun mouvement d'importance ne se dessine. Car on ne peut qualifier d'importantes les manifestations séparées des fonctionnaires du 18 novembre.

C'est d'ailleurs ainsi que l'entendent les bureaucrates syndicaux: au début du reéent congrès de la C.F.D.T., Descamps résumait la position de son organisation, qui correspond à celle des autres centrales: *"Il faut relancer rigoureusement l'action revendicative en 1966".*

Ce qui en clair signifie que pour l'instant il faut laisser De Gaulle assurer tranquillement le succès de son plébiscite. Après...et bien après, tout continuera comme avant le 5 décembre, c'est-à-dire que le capitalisme continuera à se "moderniser" à travers l'application du 5ème plan.

Nous avons déjà analysé dans ce bulletin les objectifs de ce 5ème plan, et la nécssité pour le patronat et l'état de museler la classe ouvrière, afin que soient atteints sans risques ces objectifs. Obtenir l'intégration des syndicats à l'état et à l'entreprise est indispensable à ce muselage. Nous avons également dit que les aspects de cette double intégration sont multiples: accords d'entreprises, commissions Doutée, Grégoire, commissions du plan, éventuelle transformation du Sénat et du Conseil économique, etc...

C'est à partir de ces constatations qu'il faut juger la dernière initiative de la C.F.D.T.: la création c'un fond national de grève. La formule est évidemment séduisante à première vue pour de nombreux travailleurs qui pensent que l'argent étant le nerf de la guerre, il suffirait d'en avoir beaucoup pour tenir le coup longtemps dans une grève. Si l'on ne manque pas d'évoquer, avec envie et admiration, la puissance financière des syndicats américains...

En réalité, il s'agit de tout autre chose pour la C.F.D.T. Pour l'instant, en limitant à ses seuls adhérants le bénéfice de l'allocation da grève, la C.F.D.T. cherche à recruter, pour combler le vide (50 à 60.000 adhérants perdus selon Descamps) provoqué par la scission **(1)**.

Mais il ne s'agit sans doute pas que de cela, à terme, cette affaire de fond de grève peut devenir très dangereuse. Lorsque plusieurs fédérations de la C.F.D.T.,(notamment dans la métallurgie) parlent *"d'envisager ces grèves dures et longues"*, par secteurs ou par région, à tour de rôle, cela signifie que l'on veut entraîner les travailleurs dans de nouvelles aventures sans issue. En brandissant l'arme au fond de grève, on veut apparaître comme des gens sérieux qui ne s'engagent pas dans une action à la légère, on se donne un alibi, alors que nous savons bien qu'une grève, même *"dure et longue"* mais isolée, est vouée à l'échec. Il y a d'autres aspects négatifs dans cette affaire.

1- Un fond de grève, géré par les bureaucrates, limite la solidarité ouvrière et freine la généralisation d'une action: si une grève a lieu quelque part, plus besoin de chercher à l'aider, puisque *"ceux qui la font ont ce qu'il faut".*

(1) Si l'on veut bien admettre que Descamps est modeste, la perte est sérieuse. Nous nous en félicitons.

2-Ppur bénéficier du soutien financier, il faudra que la grève ait l'accord des états majors, ce qui revient à dire que seules seront reconnues les grèves jugées "justes" par les appareils.

3-Le fond de grève ,aux mains des permanents syndicaux, sera un moyen de pression et de contrôle extraordinaire sur la masse des travailleurs.

4-Enfin, et c'est sans doute le plus important, cette idée de fond de grève colle très bien avec la notion d'un syndicat unique, fort et puissant.

Une centrale ouvrière unique, intégrée au sommet, désarticulée à la base par les accords et les sections syndicales d'entreprise, et pour couronner la tout, la "Caisse de grève" pour mieux contrôler la base et exercer sur elle une pression plus efficace.

Quelles belles perspectives pour nos modernes syndicalistes!

A L'AMERICAINE!

C'est une sauce à laquellese consomme - parait-il - le homard. C'est aussi la manière dont les français se promettent aux dégustations futures si l'on en juge ou moins par les relans des cuisines où s'affairent les chefs avant ce deuxième service électoral.

Aux U.S.A. deux grands partis se succèdent au pouvir: celui des Démocrates (de Kennedy et Johnson) et celui des Républicains (de Goldvvatter). De même en Angleterre, Conservateurs et Travaillistes se relaient au gouvernement. Les résultats du - décembre n'interdisent pas d'envisager une telle simplification politique en France. Certains commentateurs bourgeois, en tout cas, ne cachent pas leur engouement devant cette perspective.

Précisons d'emblée qu'il ne s'agit pas de la prophétie d'A. Malraux qui disait au début du règne:*"Il ne restera plus que les communistes et nous"*. S'appuyant sur l'anachronisme des vieux partis bourgeois libéraux et sur la décomposition idéologique de la social-démocratie, l'hypothèse de Malraux ne s'est pas vérifiée dans les faits pour deux raisons. La première est que l'U.N.R. n'a pu s'enraciner dans les milieux populaires, condition de son développement. Cela s'est illusté aux élections cantonales, et le 5 décembre l'a confirmé. Il apparaît clairement que l'existence de l'U.N.R. ne tient qu'à la présence de De Gaulle au pouvoir. La deuxième raison est le refus du P.C.F. d'endosser seul la responsabilité d'une opposition qu'il serait, de ce fait, conduit à mener sur un terrain de classe. Car si le P.C.F. continue à s'intituler *"le parti de la classe ouvrière"*, parce que le contrôle de la classe ouvrière lui est vital, toute sa politique est orientée vers l'unité avec une aile de la bourgeoisie dont il accepte sans condition la plateforme, encore faut-il que cette aile bourgeoise existe.

C'est en effet une autre perspective ou bipartisme que le premier tour des élections présidentielles a dessinée. En même temps que Mitterand, dont l'expérience tardivement préparée s'est néanmoins tracuite par un succès, devenait *"le candidat des républicains",* son collègue Lecanuet annonçait la constitution d'un *"regroupement des démocrates"*. De Gaulle parti, ces deux grandes formations assureraient la gestion capitaliste et la pérennité de l'Etat. Les éléments de l'U.N.R. y retrouveraient aisément leur place et on conçoit déjà fort bien la présence de René Capitan chez les "Démocrates" ou de Louis Valon chez les "Républicains".

De la part du P.C.F., qui titre triomphalement aujourd'hui dans l'Humanité: *"Le candidat de la gauche devient le candidat des Républicains"*, son intégration dans le parti de Mitterrand correspondrait à la ligne italienne de Togliatti, déjà développée au dernier congrès de la C.G.T. qui revendique la participation aux organismes européens et justifie la participation à la planification en régime capitaliste.

Reste à savoir quelles seront les réactions des éléments bourgeois et social-démocrates, regroupés

derrière Mitterand, face à cette intrusion du P.C.F. qui est quand même, avec celui de l'Italie, le plus important parti communiste d'Europe.

Reste aussi à savoir dans quelle mesure les travailleurs auxquels on présente le bilan électoral comme une *"Victoire de la gauche"* ne chercheront pas, par une relance de l'action directe, la monnaie concrète de leur prétendue victoire.

Alors, gare aux actions fragmentées, aux grèves tournantes, dont les échecs recherchés par les appareils auraient pour objet de discréditer l'action directe, et d'inculquer aux travailleurs déçus qu'il n'est décidément d'autre issue que la voie électorale et parlementaire!

FORCE DE FRAPPE OU LOGEMENTS ?

Une entreprise de Bâtiment reçoit une lettre d'un de ses fournisseurs de matériaux de construction, dans laquelle un paragraphe nous intéresse plus particulièrement:

" ... Nous avons été mis en demeure par le Client privilégié que représente l'ENERGIE ATOMIQUE, de livrer en priorité du matériel destiné au Pacifique, et ceci a mobilisé toutes nos chaînes de fabrication.
Devant ce cas de force majeure et l'état actuel du marché, nous craignons de ne pouvoir vous donner une date ferme de livraison, c'est la raison pour laquelle nous vous demandons de nous accorder un délai exceptionnel de mise en état de notre planning de fabrication ... "

Nous avons bien là une confirmation que ce régime donne priorité à l'arme qui détruit au détriment des entreprises qui créent ! ! !

Car, tôt ou tard, les décisions pratiques trahissent le choix fondamental du Pouvoir en place.

Celui-ci a choisi "LA GRANDEUR" SUR LA MISERE DES MAL-LOGES !

SERVAGE EN FRANCE, EN 1965 ...

Par les menaces qui pèsent directement sur les stuctures agricoles, on peut dire que dans nos provinces,à l'heure actuelle, les réactions de défense agricoles sont les plus coordonnées, les plus soudées, les plus violentes aussi. Par contre, dans les petites villes, la syndicalisation ouvrière est insignifiante, pour ne pas dire nulle.

A cela-plusieurs causes, dont la moins-importante n'est certes pas , la sécurité recherchée du travail. En effet, que les employés non qualifiés, anciens paysans pour la plupart, se permettent de manifester, voire de se syndiquer, et les voilà immédiatement liquidés, remplacés par leurs concitoyens de la même région la même localité bien souvent, qui attendaient "une place".

Ce problème de la concursence pour le travail n'est pas prêt d'être résolu tant que la surabondance de la main d'oeuvre provenant des campagnes qui sont abandonnées, mécanisées, ne sera pas tarie.

Pourtant l'exploitation des travailleurs n'en est que plus florissante. Ce contrat de travail est un beau

fleuron des réalités provinciales de ce 5éme plan (même"démocratique" à la Mitterand) et la réforme de l'enseignement voudraient le généraliser aux régions à tradition ouvrière.

CONTRAT DE TRAVAIL (après Contrat d'apprentissage ventant à expiration dans 6 mois environ)

Entre les Ets G.D., chaudronnerie à ... et monsieur F.A. , pour son fils, il a été convenu ce qui suit:

(extraits)

Article 1er: Le présent contrat est valable à partir de ce jour pour une durée indéterminée.

Il ne pourra être annulé de la part de F.M.. que par force majeure, raisons personnelles ou familiales justifiées.

Il ne pourra être annulé par les étaolisseraents G.D. qu'en présence de chômage, ou faute grave commise par F.M.

Art. 2: Monsieur F.M., s'engage à travailler exlusivement pour le compte des Ets G.D. et à collaborer d'una façon active et continuelle à la bonne marche de l'entreprise.

Le travail de F.M. consistera en travaux de chaudronnerie fer et cuivre.

Art. 3: Les conditions de rémunération ce F.M. seront payées suivant les taux horaires en vigueur.

Art. 5: En cas ce maladie ou d 'accident F.M. sera tenu d'aviser son employeur au plus tard dans les 48 heures et de justifier dans les mêmes délais par un certificat médical la durée de son indisponibilité.

Art.6: onsieur F.M. aura droit aux congés annuels payés prévus par la loi , étant entendu que la date de son départ en congé sera fixée en accord avec les Ets G.D.

Art. 7: Monsieur F.M., s'engage de façon formelle en cours de contrat ou après sa rupture pour un motif quelconque à ne faire aucune critique injustifiée des Ets G.D. qui pourrait leur porter préjudice.

A ne révéler aucun secret d'affaires concernant les Ets G.D.

A ne pas travailler directement et indirectement dans toute la région de A., et dans un rayon de 50 kilomètres, et pendant une durée de deux années à dater de son départ, avec un autre établissement fabriquant ou vendant des articles similaires à ceux des Ets G.D.

De s'intéresser directement ou indirectement à toute fabrication ou tout commerce pouvant concurrencer les articles fabriqués ou vendus par les Ets G.D., et ce pendant une même durée de deux ans, et dans la même circonscription.

Fait à ... , le 18 novembre 1965.

Si les luttes sont difficiles, il n'en reste pas moins que l'homme aime à conserver toute sa dignité.

Devant un pareil fait , les ouvriers reviennent voit leur ancien "maître d'école", et l'on discute, on photocopie le contrat scélérat, on organise la riposte.

C'est ainsi que le 23 novembre, à A., petit bourg de 1.600 habitants, ouvriers et apprentis de la susnommée entreprise se retrouvèrent en grève pour une journée pendant laquelle ils diffusèrent à la population l'objet de leur colère. On n'avait jamais vu ça de mémoire d'homme. Cela fit grand bruit ... Et on n'a plus entendu parler chez le patron de "contrat de travail".

Pourtant les salaires ne sont élevés que de 40 à 55.000 anciens francs par mois, ici... Peut-être va-t-on réagir maintenant?

Toujours est-il que l'homme autant besoin de respect que d'argent.

ÉLECTION PRESIDENTIELLE ET EXCLUSIONS DE LA C.G.T.

La politique réformiste, électoraliste, de main tendue à la bourgeoisie, en un mot de COLLABORATION DE CLASSE, entraîne le P.C.F. et la C.G.T. à se débarasser, par TOUS LES MOYENS, des militants qui, à divers titres mettent en cause cette politique.

Ainsi à St-NAZAIRE, où avec nos faibles moyens, nous avons posé les vrais problèmes devant la classe ouvrière, la réaction du P.C.F. a été immédiate: calomnies et exclusion de deux jeunes militants de la C.G.T.

Ils étaient, tous les deux, parmi les rares militants actifs à ne pas être membres du P.C.F. - Collecteurs, diffuseurs de la presse syndicale, l'un même délégué suppléant du personnel et membre du comité éxecutif - on pardonnait leurs idées "peu dans la ligne" tant qu'elles ne sortaient pas du cadre étroit des militants que le P.C.F. et la C.G.T. ont bien en main.

LE PREMIER ACCROC: La Commission des Jeunes.

La C.G.T. décida l'an dernier de former une commission des jeunes. Nos deux "futurs exclus" en furent les animateurs principaux.

Une vingtaine de jeunes se réunissaient autour d'un journal "JEUNES PROLOS" écrit et diffusé par eux-mêmes.

Mais les bureaucrates n'avaient plus le contrôle de l'entreprise - déjà le titre du journal avait donné lieu à d'interminables discussions, la direction syndicale aurait préféré "OHE les JEUNES" ou "PRINTEMPS" ! ! !

La suite ne fut qu'une longue bagarre entre les staliniens et les jeunes. Chaque numéro du journal était épluché, toute vélléité d'indépendance brimée.

Le 6ème numéro comportant entre autres un éditorial sur 1936 et un poème anti-militarisme fût carrément censuré par la direction syndicale et, ne vit jamais le jour.

Pour les discussions, ce fut pareil, chaque fois les bureaucrates y mettaient leur nez: ainsi une conférence sur le Planning familial ou un débat sur l'objection de conscience furent catégoriquement interdits.

Pour en finir, la C.G.T. suoprima, purement et simplement, la commission des jeunes.

Mais certains avaient pris goût à la discussion; ils formèrent un groupe de jeunes en dehors du syndicat avec un journal "REVOLUTION".

CELA LA C.G.T. NE LE LEUR PARDONNE PAS.

LE DEUXIEME ACCROC: Les présidentielles.

Aussi bien le groupe "Révolution" que le groupe anarchiste de St-NAZAIRE, nous avons fait entendre au cours de cette campagne un son de cloche différent des partis politiques de "gauche".

Le P.C.F. d'abord, réagit violemment à nos tracts en dénonçant NOMMEMENT les deux jeunes.

Nous répondons en expliquant aux ouvriers que le fait de donner des noms avait pour but de livrer deux militants à la répression patronale et policière. Nous mettions ainsi en cause la politique du P.C.F. en 1945 puisqu'ils nous accusaient de faire le jeu de De Gaulle.

CONCLUSION: l'exclusion.

La C.G.T. sortit un bulletin du syndiqué demandant l'exclusion des deux jeunes, prétextant la violation des statuts de la C.G.T. parce qu'ils avaient osé répondre aux attaques du P.C.F. Un bulletin de vote était joint que devaient ramasser les délégués tous ou presque membres du P.C.F.

Les jeunes s'adressèrent directement aux travailleurs dénonçant la main-mise sur la C.G.T. par le P.C.F., dénonçant le manque de démocratie, il n'y avait pas eu d'assemblée générale des syndiqués pour statuer ce leur sort, ils n'avaient pu se défendre dans le bulletin, enfin n'avaient eu aucun contrôle sur le scrutin où n'importe quel stalinien pouvait apporter autant de bulletins qu'il voulait - Ils furent exclus!

LES A.J. ET LA LAICITE

Motion votée par le MOUVEMENT INDEPENDANT DES AUBERGES DE JEUNESSE lors de son Congrès tenu du 25.10 au 01.11.65:

Le M.I.A.J.:
-réaffirme son idéal Iaïque tel que peuvent le concevoir des individus épris de liberté;
-affirme son soutien aux mouvements regroupés autour du C.N.A.L. luttant pour le triomphe ce la laïcité;
-condamne la politique gouvernementale subventionnant 11 enseignement c onfessionnel.
- estime notoirement inefficaces toutes démarches telles que lettre, pétition, voeux ou motion non suivis d'un mot d'ordre d'action.
-se prononce pour une action concrète telles que manifestations de masse jusqu'à l'abrogation de la loi Baranger.

BIBLIOGRAPHIE

“L’ANARCHISME” de Daniel GUERIN (chez Gallimard , collection "Idées" , 2,90F)

N.B.: Ce livre touche a des problèmes qui intéressent l'ensemble du mouvement ouvrier contemporain, quelles que soient ses tendances.

Notre tract: "LE 5 DECEMBRE"

Merci aux camarades qui lui ont réservé bon accueil et qui nous ont obligés à doubler le tirage... seulement, il faut régler la note!... Alors, soyez larges dans votre participation, merci d'avance.

POUR TOUTE CORRESPONDANCE, S’ADRESSER A :

Michel GATINEAU 107 rue Jean Jaurès ST. FLORENT LES NIORT (DEUX SEVRES)

C.C.P. 2493-81 NANTES

ABONNEMENT: 6.00 F. les 10 numéros

ABONNEMENTDE SOUTIEN: 10.00 F.